



PyroGenèse annonce la signature d'un protocole d'entente en vue de la création d'une coentreprise pour une usine commerciale de silice pyrogénée.

PyroGenèse construirait un réacteur commercial de silice pyrogénée pour 20 millions de dollars américains

MONTREAL, Québec (GlobeNewswire – 12 février 2026) – PyroGenèse Inc. (« PyroGenèse » ou la « Société ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), chef de file des procédés à ultra-haute température et de l'innovation en ingénierie, et fournisseur de technologies plasma destinées à l'industrie lourde et à la défense, annonce aujourd'hui que son client HPQ Silicon Inc. (« HPQ »), par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, HPQ Silica Polvere Inc. (« HSPI »), et un partenaire industriel de coentreprise (le « Partenaire JV »), ont signé un protocole d'entente non contraignant (le « PE ») visant la création d'une société en coentreprise (la « JV »). L'objectif de la JV est d'exploiter une usine de production de silice pyrogénée d'une capacité de 1 000 tonnes par année (« 1 000 TPY »). PyroGenèse, en vertu d'un accord exclusif de fabrication, construirait le réacteur de silice pyrogénée (RSP) pour un montant de 20,0 millions \$ US (environ 27,3 millions \$ CA). Le nom du Partenaire JV est tenu confidentiel pour des raisons concurrentielles et de confidentialité, à la demande du client. Le financement du système a déjà été sécurisé et sera fourni par le Partenaire JV.

PyroGenèse, qui a été activement impliquée dans tous les aspects des négociations de ce protocole d'entente (MOU), est aux étapes finales de l'exercice de son option d'acquérir une participation de 50 % dans HSPI, tel qu'annoncé précédemment (communiqué de presse daté du 30 mai 2024).

Le protocole d'entente (MOU) annoncé aujourd'hui décrit, entre autres éléments, ce qui suit :

1. Le RSP aura une capacité de 1 000 tonnes par année (1 000 TPY) et coûtera 20 millions de dollars américains (20 M\$ US).
2. Le RSP sera acquis par la coentreprise (JV) et financé par le partenaire de la JV (modalités et conditions à convenir).
3. La JV sera propriétaire et exploitera le système dans le but de vendre la silice pyrogénée aux prix du marché.
4. Une redevance sera perçue par HSPI pour chaque kilogramme de silice pyrogénée vendu par la JV (prix/kg à déterminer).

5. Un partage des profits sera effectué entre les partenaires de la JV (modalités et conditions à convenir).
6. Un accord d'enlèvement implicite entre le partenaire de la JV et la JV afin de justifier la création de la JV.

Les prochaines étapes dépendent de la confirmation de certaines caractéristiques chimiques et compositionnelles de la poudre de silice pyrogénée produite par l'usine pilote RSP existante. Des échantillons de silice pyrogénée issus du RSP ont déjà été produits et livrés au client ainsi qu'à un laboratoire d'essais spécialisé aux États-Unis. Des essais sont actuellement en cours afin d'en confirmer l'adéquation.

La constitution de la coentreprise (« JV ») sera conditionnelle à la négociation et à la conclusion satisfaisantes d'un ou de plusieurs accords définitifs relatifs à la JV et aux obligations connexes des parties concernées. Ces documents devraient être finalisés et signés au plus tard à la fin du T2 2026. Il convient de noter qu'il n'existe aucune certitude qu'une JV sera effectivement constituée ni, le cas échéant, qu'elle le sera dans l'échéancier prévu ci-dessus, ni qu'une fois constituée elle sera commercialement viable.

L'usine de silice pyrogénée proposée constituerait une version à l'échelle commerciale de l'actuelle usine pilote RSP, que PyroGenèse a conçue, mise au point et construite afin de convertir le quartz en silice pyrogénée en une seule étape écologique, sans utilisation de produits chimiques et sans générer de sous-produits dangereux. Il est prévu que l'usine soit livrée dans les 12 mois suivant la constitution de la JV. Il est également anticipé qu'une série d'usines additionnelles de silice pyrogénée, de taille équivalente ou supérieure, soit requise.

« La production sur site au moyen de notre usine RSP représenterait une avancée significative pour les fabricants qui dépendent de la silice pyrogénée », a déclaré M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse. « Une production localisée, sur ou à proximité du point d'utilisation, restructure fondamentalement la chaîne d'approvisionnement, rationalise la logistique et garantit un accès fiable à un matériau essentiel aux opérations manufacturières. Il s'agit d'un facteur qui émerge rapidement au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ce protocole d'entente constitue une première étape importante, mais il convient de noter que la coentreprise et le ou les projets d'usine de production ne progresseront qu'à la suite de la conclusion satisfaisante des négociations et de la signature d'ententes définitives par toutes les parties. Les négociations relatives à ces ententes définitives sont en cours et devraient être complétées avant la fin du deuxième trimestre 2026. »

CONTEXTE INDUSTRIEL ET DE MARCHÉ

- La silice pyrogénée est l'un des matériaux industriels les plus largement utilisés et se retrouve dans des milliers de produits de consommation et industriels, notamment les cosmétiques, le dentifrice, la litière pour animaux, les aliments en poudre, les milkshakes, le café instantané,

les produits pharmaceutiques, l'agriculture, les adhésifs, les peintures, les encres, le toner pour photocopieurs, les mastics, les câbles à fibres optiques, l'isolation thermique, les matériaux de construction et les batteries, pour n'en nommer que quelques-uns. Elle est souvent utilisée dans ces produits comme agent épaississant et antiagglomérant, afin de stabiliser et d'améliorer la texture, la consistance et l'écoulement du produit final.

- La silice pyrogénée est souvent combinée à d'autres matériaux afin d'en améliorer les performances. Par exemple, dans les pneus, elle est mélangée au noir de carbone pour améliorer la résistance à l'usure et l'efficacité ; dans les batteries, elle peut être mélangée au graphite afin d'améliorer l'uniformité de la pâte (slurry) et la conductivité.
- PyroGenèse a initialement été mandatée pour développer et construire l'usine pilote du RSP pour HPQ Polvere Inc., une filiale de HPQ Silicon Inc.
- PyroGenèse détient : (i) les droits, en vertu d'une entente existante avec HPQ, de convertir ses droits annuels de redevances sur la production future de silice pyrogénée en une participation de 50 % dans HSPI (démarche actuellement en cours), et (ii) une entente exclusive lui conférant le statut de fournisseur unique d'équipements liés à toute commercialisation du RSP.



Image : silice pyrogénée produite par le réacteur de silice pyrogénée.

À propos du réacteur de silice pyrogénée (RSP)

PyroGenèse est le fournisseur exclusif de la technologie à base de plasma de HSPI, laquelle utilise le quartz (SiO_2) comme matière première pour produire de la silice pyrogénée de qualité commerciale au moyen d'un procédé unique et écologique, tout en éliminant l'utilisation de produits chimiques nocifs générés par certaines méthodes conventionnelles.

Le RSP ne nécessite aucun procédé supplémentaire pour préparer la matière d'alimentation, ni aucun traitement intermédiaire fondé sur des produits chimiques toxiques. Le RSP peut produire de la silice pyrogénée à partir de quartz en un seul emplacement physique.

Comparativement à certaines méthodes de traitement traditionnelles en plusieurs étapes, les avantages attendus de notre procédé de réacteur de silice pyrogénée peuvent généralement être résumés comme suit :

- (1) Coûts d'investissement réduits
- (2) Coûts d'exploitation réduits
- (3) Réduction des émissions de CO_2
- (4) Réduction de l'empreinte énergétique
- (5) Élimination des besoins d'achat et de stockage de produits chimiques dangereux
- (6) Logistique simplifiée / chaîne de production raccourcie grâce à un processus en un seul site, un seul système et une seule phase, ainsi qu'à l'élimination de la manutention, du stockage, de la préparation/transformation et du transport des matières premières
- (7) Environnement de production plus sécuritaire en raison de l'absence de produits chimiques dangereux, toxiques ou explosifs.

À propos de PyroGenèse Inc.

PyroGenèse, une entreprise de haute technologie, est un chef de file reconnu dans la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de procédés plasmas avancés et de solutions durables visant à réduire les gaz à effet de serre (GES) et à offrir des alternatives économiquement attrayantes aux procédés conventionnels polluants. PyroGenèse a mis au point des technologies plasma exclusives, brevetées et de pointe, qui sont actuellement évaluées et adoptées par plusieurs chefs de file de l'industrie, pesant plusieurs milliards de dollars, dans quatre marchés majeurs : la pelletisation de minerai de fer, l'aluminium, la gestion des déchets et la fabrication additive.

Avec une équipe d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens expérimentés basée à son bureau de Montréal, ainsi que deux installations de fabrication de 3 800 m² et 2 940 m², PyroGenèse conserve son avantage concurrentiel en demeurant à la fine pointe du développement technologique et de la commercialisation.

Les opérations sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, l'entreprise étant certifiée ISO depuis 1997.

Les actions de PyroGenèse sont cotées en bourse au Canada sur le TSX (TSX : PYR), aux États-Unis sur l'OTCQX (OTCQX : PYRGF) et en Allemagne sur la Bourse de Francfort (FRA : 8PY1).

À propos de HPQ Silicon

HPQ Silicon Inc. est un émetteur industriel basé au Québec et inscrit à la Bourse de croissance TSX (TSX-V : HPQ), axé sur l'innovation dans les matériaux avancés et le développement de procédés critiques. En partenariat avec son collaborateur en recherche et développement, Novacium — dont HPQ est actionnaire — la Société fait progresser des matériaux d'anodes à base de silicium de nouvelle génération (Gen3) pour batteries, commercialise ses cellules lithium-ion ENDURA+, et développe des technologies révolutionnaires d'hydrogène propre et de valorisation énergétique des déchets, pour lesquelles HPQ détient des droits exclusifs en Amérique du Nord.

HPQ poursuit également le développement de technologies exclusives afin de devenir un producteur à faible coût et sans émissions de CO₂ de silice pyrogénée et de silicium de haute pureté, avec le soutien technique de PyroGenèse Inc. Ensemble, ces initiatives positionnent HPQ pour tirer parti des occasions de croissance dans les marchés du stockage d'énergie, de l'hydrogène propre et des matériaux avancés, essentiels à l'atteinte des objectifs mondiaux de carboneutralité.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de HPQ Silicon <https://hpqsilicon.com>

Déclarations prospectives et mises en garde

Ce communiqué de presse contient de « l'information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévoit », « cible », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est bien positionnée », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou encore par des variantes de ces mots et expressions, ou par des déclarations selon lesquelles certaines actions, événements ou résultats « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles », « pourraient » ou « seront entrepris », « surviendront » ou « seront atteints ». De plus, toute déclaration faisant référence à des attentes, des prévisions

ou d'autres caractéristiques d'événements ou de circonstances futurs constitue une déclaration prospective.

Les déclarations prospectives ne sont pas des faits historiques, ni des garanties ou des assurances quant au rendement futur, mais reflètent plutôt les convictions, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant des événements futurs et la performance opérationnelle.

Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont soumises à des incertitudes, des risques et des changements de circonstances inhérents pouvant différer de manière significative de ceux envisagés dans les déclarations prospectives. Les facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent, possiblement de façon importante, de ceux indiqués dans les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque identifiés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans la dernière notice annuelle de PyroGenèse, ainsi que dans d'autres dépôts périodiques effectués ou pouvant être effectués à l'avenir auprès des commissions de valeurs mobilières ou d'organismes de réglementation similaires, tous accessibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Ces facteurs ne visent pas à représenter une liste exhaustive des éléments pouvant affecter PyroGenèse. Cependant, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser publiquement quelque déclaration prospective que ce soit, sauf si la loi applicable en matière de valeurs mobilières l'exige.

Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni le marché OTCQX Best Market n'acceptent la responsabilité de l'adéquation ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec ir@PyroGenesis.com ou visiter le site <http://www.PyroGenesis.com>